

PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES

CLARIFIER ET STRUCTURER SON PROJET PROFESSIONNEL

Bilan de compétences réalisé conformément aux articles L. 6313-4 et R. 6313-4 et suivants du Code du travail, organisé autour des trois phases réglementaires.

14 heures 7 SEANCES DE 2 H	Individuel 1 BENEFICIAIRE	À distance VISIOCONFERENCE	1 750 € NET DE TAXES	CPF BILAN ELIGIBLE
--------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------	------------------------------

PRESENTATION GENERALE

My Success Keys propose des accompagnements individualisés permettant au bénéficiaire de faire le point sur sa situation professionnelle, de valoriser ses compétences et de construire un projet professionnel réaliste et sécurisé.

- Identifier et valoriser les compétences.
- Clarifier les motivations, valeurs et besoins professionnels.
- Structurer un projet professionnel cohérent.
- Élaborer un plan d'action adapté.

PUBLIC VISE ET PREREQUIS

Public visé. Toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle : salariés, demandeurs d'emploi, indépendants.

Prérequis. Aucun prérequis.

OBJECTIFS VISES

À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles.
- Identifier ses aptitudes, motivations et conditions de réussite.
- Explorer des pistes professionnelles cohérentes et réalistes.
- Définir un projet professionnel argumenté et sécurisé.
- Élaborer un plan d'action concret, daté et opérationnel.

DUREE ET ORGANISATION

- 14 heures d'entretiens individuels en visioconférence, réparties sur 7 séances de 2 heures.
- Des travaux personnels individualisés sont proposés entre les séances afin de prolonger les réflexions engagées. Leur contenu et leur volume sont adaptés à la situation du bénéficiaire.
- Réalisés hors temps d'accompagnement, ces travaux ne sont pas comptabilisés dans les 14 heures.
- L'accompagnement est réalisé entièrement à distance. Les modalités de connexion et d'accès aux outils sont communiquées avant le démarrage.
- Dates définies avec le bénéficiaire. Lieu : 100 % à distance.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- À la suite de sa demande, une analyse des besoins du bénéficiaire est réalisée. Un échange téléphonique ou en visioconférence permet de vérifier l'adéquation du bilan avec sa situation.
- Premier échange proposé sous 5 jours ouvrés après la demande.
- Les modalités administratives et contractuelles correspondant au mode de financement sont formalisées avant le démarrage.
- Pour un financement CPF, la validation de l'inscription sur Mon Compte Formation et l'acceptation des conditions d'utilisation valent contractualisation. Le démarrage intervient au minimum 15 jours après la validation du financement, afin de respecter le délai de rétractation applicable.
- Pour un financement individuel hors CPF, un contrat de formation est conclu avant l'inscription définitive et tout règlement.
- Le protocole d'accord, qui formalise le consentement du bénéficiaire aux modalités et aux règles du bilan, est signé avant la première séance.
- Le financement par le CPF suppose de ne pas avoir bénéficié d'un bilan de compétences financé au cours des cinq dernières années.

TARIF ET FINANCEMENT

1 750 € net de taxes. Bilan éligible au Compte Personnel de Formation, sous réserve des droits disponibles et des conditions applicables à la situation du bénéficiaire.

CONTENU DE L'ACTION

Le bilan est organisé autour des trois phases réglementaires : phase préliminaire, phase d'investigation et phase de conclusions. Le parcours est individualisé et adapté à la situation du bénéficiaire.

SEANCE	PHASE	DUREE
S1 — Démarrage et cadrage	Préliminaire	2 h
S2 — Parcours et expérience	Investigation	2 h
S3 — Compétences et transférabilité	Investigation	2 h
S4 — Valeurs, besoins et fonctionnement	Investigation	2 h
S5 — Exploration des pistes métiers	Investigation	2 h
S6 — Validation et sécurisation du projet	Investigation	2 h
S7 — Restitution et plan d'action	Conclusions	2 h
TOTAL		14 h

DEROULE DETAILLE DES SEANCES

SEANCE	PHASE	CONTENU ET OUTILS	LIVRABLES ET SUIVI
S1 - Démarrage et cadrage	PRELIMINAIRE	Cadrage du bilan, analyse de la demande, clarification des attentes, freins, ressources et objectifs. Exercice des niveaux logiques, grille d'analyse préalable, protocole d'accord. Entre les séances : mise à jour du CV et repérage des grandes étapes du parcours.	Grille d'analyse consolidée, compte rendu de séance, objectifs personnalisés et cadre du bilan validés.
S2 - Parcours et expérience	INVESTIGATION	Analyse du parcours professionnel, des postes occupés, des missions, réussites, difficultés et environnements de travail. Trame expérience par poste, matrice énergie, plaisir et compétence. Entre les séances : compléter les éléments par poste et identifier les expériences marquantes.	Compte rendu de séance, trame parcours et expérience consolidée, premières tendances identifiées.
S3 - Compétences et transférabilité	INVESTIGATION	Identification des compétences techniques, transversales, comportementales et transférables. Portefeuille de compétences, verbes d'action, exemples de situations professionnelles. Entre les séances : finaliser le portefeuille et classer les compétences à garder, transférer ou développer.	Compte rendu de séance, cartographie des compétences, compétences transférables mises en évidence.
S4 - Valeurs, besoins et fonctionnement	INVESTIGATION	Clarification des valeurs professionnelles, besoins, motivations, conditions de réussite et environnements compatibles. Grille valeurs et besoins, carte de fonctionnement professionnel. Entre les séances : compléter la synthèse et lister les environnements souhaités.	Compte rendu de séance, synthèse valeurs, besoins et conditions de réussite, critères prioritaires du futur projet.
S5 - Exploration des pistes métiers	INVESTIGATION	Ouverture des pistes professionnelles, analyse des possibilités et comparaison des options réalistes. Tableau comparatif des pistes, fiches métiers, recherches formations et marché de l'emploi. Entre les séances : compléter le tableau et réaliser au moins une recherche métier ou formation.	Compte rendu de séance, pistes retenues structurées, points de vérification identifiés.
S6 - Validation et sécurisation du projet	INVESTIGATION	Validation du projet principal, identification d'une alternative le cas échéant, analyse de faisabilité et sécurisation du parcours. Grille d'analyse des écarts, méthode WOOP. Entre les séances : finaliser le projet et rechercher formations, immersions, financements ou offres.	Compte rendu de séance, projet principal formalisé, solution alternative précisée si nécessaire, préconisations pour le plan d'action.

SEANCE	PHASE	CONTENU ET OUTILS	LIVRABLES ET SUIVI
S7 - Restitution et plan d'action	CONCLUSIONS	Restitution globale du bilan, validation du projet final, formalisation du plan d'action et clôture. Plan d'action 30, 60 et 90 jours, document de synthèse, questionnaire de satisfaction. Après le bilan : engager les premières actions prévues, examinées lors du suivi à 6 mois.	Document de synthèse final, plan d'action personnalisé, attestation de réalisation, questionnaire de satisfaction, suivi à 6 mois planifié.

MODALITES PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Modalités pédagogiques

- Entretiens individuels en visioconférence, en modalité synchrone.
- Travaux personnels individualisés à réaliser entre les séances, hors temps d'accompagnement.
- Supports d'analyse, grilles, tableaux de synthèse et exercices.
- Échanges réguliers avec la consultante référente.

Outils numériques et assistance

- Google Meet pour les entretiens individuels et Google Drive pour la mise à disposition des supports, exercices et documents de suivi.
- Assistance pédagogique assurée par la consultante référente pendant toute la durée du parcours.
- Assistance technique proposée par courriel en cas de difficulté d'accès aux outils numériques, avec une réponse sous 48 heure ouvrée.

Encadrement

- Encadrement pédagogique assuré par Kate-Laure Lango ou Delphine Emile.
- Une consultante référente est désignée au démarrage de chaque parcours afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

MODALITES D'EVALUATION

Le bilan de compétences n'est pas sanctionné par un examen. L'évaluation porte sur la progression du bénéficiaire tout au long du parcours : sa capacité à analyser son parcours, identifier ses compétences, clarifier ses motivations, explorer des pistes réalistes et formaliser un projet professionnel cohérent.

La progression est évaluée à partir des échanges en séance, de la reformulation par le bénéficiaire, de la réalisation des travaux proposés, de la validation conjointe des livrables intermédiaires et de l'évolution du projet au regard des objectifs personnalisés définis en début de bilan.

Évaluation finale

L'évaluation finale intervient lors de la séance de restitution. Elle permet de vérifier que le bénéficiaire est en mesure de :

- Présenter son projet professionnel principal.
- Identifier un projet alternatif si nécessaire.
- Expliquer les raisons de ses choix.
- Identifier ses compétences mobilisables et transférables.
- Repérer les écarts éventuels à combler.
- Formaliser un plan d'action réaliste, daté et opérationnel.

Documents remis

- Document de synthèse du bilan de compétences.
- Plan d'action personnalisé.
- Attestation de réalisation.
- Questionnaire de satisfaction à chaud.

Suivi à 6 mois

Un entretien de suivi à 6 mois est proposé afin d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action, les démarches engagées et les éventuels ajustements nécessaires.

CONFIDENTIALITE ET CONSERVATION DES DOCUMENTS

- Les résultats détaillés et le document de synthèse sont remis au bénéficiaire et ne peuvent être communiqués à un tiers sans son accord.
- Les documents élaborés pour la réalisation du bilan sont détruits dès le terme de l'action.
- Le document de synthèse et les documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire, fondé sur la nécessité du suivi de sa situation, peuvent être conservés pendant une durée maximale de trois ans.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les besoins spécifiques, notamment en situation de handicap, sont identifiés lors de l'échange préalable afin d'adapter les modalités d'accompagnement lorsque cela est possible.
- Référente handicap : Delphine Emile, contact@mysuccesskeys.com.

SATISFACTION ET INDICATEURS DE RESULTATS

- Un questionnaire de satisfaction à chaud est transmis systématiquement à l'issue du bilan.
- Un questionnaire de satisfaction à froid est envoyé six mois après la fin de l'accompagnement.
- My Success Keys a démarré son activité en septembre 2026. Les indicateurs de résultats sont en cours de consolidation et seront publiés sur mysuccesskeys.com dès qu'un volume de données représentatif sera disponible.

ÉQUIPE ET CONTACTS

- Responsable de l'action et référente pédagogique et qualité : Kate-Laure Lango, contact@mysuccesskeys.com.
- Référente administrative et référente handicap : Delphine Emile, contact@mysuccesskeys.com.
- Le programme du bilan de compétences est actualisé régulièrement en fonction des évolutions du marché et des besoins identifiés.